

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU  
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN  
07/10/2021**

---

**1. 09:00 - EL**

Dossier 17948 - PE/1492 - Demande de la S.A. BATAVES 1521 pour démolir les bâtiments et développer le projet immobilier "Wastra" comprenant le réaménagement de la totalité du site y compris la construction de deux immeubles à front de rue (Triomphe : sous-sol avec 29 caves et locaux techniques, équipement et espace pour profession libérale au rez-de-chaussée et 25 logements aux étages : Wavre : sous sol de 70 emplacements - 67 voitures et 3 motos, 51 caves et locaux techniques, 5 espaces commerciaux au rez-de-chaussée et 51 logements aux étages), chaussée de Wavre 1083 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 23/08/2021 au 21/09/2021 pour les motifs suivants :

- art. 126§11 : dérogation à un PPAS
- dérogations aux art.6 (toiture d'une construction mitoyenne) et art.13 (maintien d'une surface perméable) du titre I du RRU
- application des prescriptions particulières 3.5.1° (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) et 22.2. du PRAS (superficie de plancher des commerces comprise entre 1000 et 2500 m<sup>2</sup> en liseré de noyau commercial)
- application des prescriptions générales 0.6. (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) et 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)
- application de l'art. 147/15 du COBAT: projet soumis à RI au vu de l'annexe B :
  - point 25 : parc de stationnement à l'air libre pour véhicules à moteur en dehors de la voie publique comptant de 50 à 200 emplacements pour véhicules automobiles
  - point 32 : logements dont la superficie de plancher dépasse 2.500 m<sup>3</sup>, exception faite de la superficie de plancher éventuellement occupée par des espaces de stationnement pour véhicules à moteur
  - art 176/1 : projet mixte qui requiert à la fois un permis d'environnement de classe 1B ou 1A et un permis d'urbanisme

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

1B : article 41 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

---

**2. 10:15 - DT**

Dossier 17947 - Demande de la S.A. HERRMAN DEBROUX 52 pour rénover lourdement un immeuble de bureaux et placer 3 enseignes, avenue Herrmann-Debroux 52.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 25/08/2021 au 23/09/2021 pour les motifs suivants :

- application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (garages, emplacements couverts où sont garés des véhicules à moteur (parcs de stationnements couverts, salles d'exposition ...) comptant de 25 à 200 véhicules automobiles ou

- remorques et bureaux dont la superficie de planchers se situe entre 5 000 et 20 000 m<sup>2</sup> de superficie de plancher, exception faite de la superficie de plancher éventuellement occupée par des espaces de stationnement pour véhicules à moteur)
- art 176/1 MPP dans le cadre d'un projet mixte qui requiert à la fois un permis d'environnement de classe 1B ou 1A et un permis d'urbanisme
  - art. 188/7 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000
  - application de la prescription particulière 7.4. du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions et installations s'accordant avec celles du cadre urbain environnant)
  - dérogation à l'art.13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable)
  - permis d'environnement de classe 1B : exploitation d'installations classées (rubriques 68 B, 132 A, 132 B, 148 A et 153 A)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :  
1B : article 41 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

---

**3.** 10:45 - ADV

Dossier 17954 - Demande de la S.C.R.L. COMENSIA pour rénover quatre maisons unifamiliales, rue Charles Lechat 10.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 09/09/2021 au 23/09/2021 pour le motif suivant :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien à l'inventaire)
- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

---

**4.** 11:15 - SS

ENS/65 - Demande de CARREFOUR BELGIUM pour placer deux enseignes, l'une parallèle et l'autre perpendiculaire à la façade d'un commerce "Carrefour Express" et placer des vinyles publicitaires, chaussée de Wavre 1658.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.34 du titre VI du RRU (enseigne ou la publicité associée à l'enseigne masquant plus de 50% des vitrines de rez commerciaux )
- dérogation à l'article 3 du plan particulier d'affectation du sol n° 25 (zone affectée aux bureaux et au commerce de détail)

---

**5.** 11:30 - Avis

Dossier 17842 - Demande de Madame Nathalie MEULEMAN pour mettre en conformité des extensions, rehausser la façade arrière, construire une terrasse sur pilotis et modifier la façade avant d'une maison unifamiliale, rue Guillaume Dekelver 19.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 09/09/2021 au 23/09/2021 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction), art.6 (toiture - hauteur-éléments techniques) du titre I du RRU

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

---

**6.** 14:00 - GVDV

PE/1491 - Demande de l'ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE QUEENS PARK SISE A AUDERGHEM AV DES NENUPHARS 28-36 ET CLOS A CROMMELYNCK 3-4-14A-14B pour l'exploitation d'un immeuble de logements, avenue des Nénuphars 36.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/09/2021 au 30/09/2021 pour le motif suivant :

- 1B : article 40 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- 1B : article 41 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

---

**7.** 14:15 - DT

Dossier 17924 - Demande de Monsieur et Madame Frédéric et Vinciane SOLVEL-COLSON pour créer une toiture en pente, réaménager l'intérieur d'une maison unifamiliale, rue de la Molignée 29.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 09/09/2021 au 23/09/2021 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

---

**8.** 14:35 - ADV

Dossier 17928 - Demande de Monsieur et Madame Jean-Baptiste et Corinne GALLEZ-COUNE pour agrandir les lucarnes en toiture avant et arrière d'une maison unifamiliale 3 façades, avenue Jean François Leemans 8.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 09/09/2021 au 23/09/2021 pour le motif suivant :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)

---

**9.** 14:55 - EL

Dossier 17921 - Demande de Monsieur et Madame LOCKETT-BRANCH pour démolir et reconstruire la terrasse arrière d'une maison unifamiliale, avenue Docteur Edmond Cordier 32.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 09/09/2021 au 23/09/2021 pour les motifs suivants :

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

---

**10.** 15:15 - EL

Dossier 17900 - Demande de Monsieur et Madame GILLOT-LAMBILLON pour réaliser une extension et transformer une maison unifamiliale avec démolition de l'annexe existante, ajouter deux lucarnes en toiture, régulariser la situation de fait, modifier le relief du sol, avenue Jean François Leemans 80.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 09/09/2021 au 23/09/2021 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - lucarnes) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

---

**11.** 15:45 - DT

Dossier 17917 - Demande de Monsieur de LAVAREILLE pour construire une extension, transformer la toiture et modifier la façade avant d'une maison unifamiliale, abattre deux arbres, rue des Deux Chaussées 19.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 09/09/2021 au 23/09/2021 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- dérogation à l'article 7 du Règlement Communal sur les Bâtisses (épaisseur des murs pignons)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

---

**12.** 16:15 - DT

Dossier 17925 - Demande de Monsieur DUMORTIER pour créer une nouvelle toiture inclinée, mettre en conformité la façade avant d'une maison unifamiliale, avenue René Stevens 133.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 09/09/2021 au 23/09/2021 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur - éléments techniques)
- application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

-----